

RAPPORT D'ACTIVITES
ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

2020

— a
a —

Sommaire

Activités Accompagnement A l'Emploi

Introduction

1. L'accompagnement Socio professionnel des Bénéficiaires du RSA (IED/IER/IEI) - Métropole
2. Référent PRIRE (Parcours Renforcé d'Insertion et de Retour vers et dans l'Emploi) - Département
3. Le service Emploi et le service Formation pour la Référence RSA Ré action
4. Accompagnement Socio professionnel Renforcé Vienne Condrieu Agglo et Référent PLIE
5. Référent Insertion Professionnelle pour les hébergés d'ALYNEA
6. L'AAVA menuiserie (et plus si affinités)
7. Les nouvelles formes d'accompagnement en 2020

Perspectives 2021 et Conclusion

ACTIVITES ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et le secteur de l'insertion a été fortement impactée mais ALYNEA a maintenu l'ensemble de ses activités en s'adaptant à la situation.

En ce qui concerne le service Emploi d'ALYNEA pendant la période du premier confinement, tous nos conseillers ont été en télétravail et ont fait du lien avec les bénéficiaires. Les entretiens individuels ont été maintenus par téléphone (point sanitaire, conseil, soutien psychologique, maintien des droits, veille, projet professionnels, suivi administratif, préparation bilan, ...) et les Entretiens Psychosociaux avec l'équipe Psycho- Sociale ont été réalisés par Visio conférence ainsi que les réunions de service. Enfin, les CIP sont restés disponibles pour toutes demandes en dehors des entretiens téléphoniques.

En mai 2020, nous sommes entrés dans une seconde phase et une nouvelle organisation s'est mise en place :

- L'équipe de CIP s'est « dé confinée » 1 à 4 jours par semaine (suivant la situation personnelle) et le reste du temps en télétravail.
- L'équipe de CIP s'est organisée en binômes afin de permettre, en plus du soutien mutuel, la prise en compte des contraintes des personnes obligées de télé-travailler (garde d'enfant, santé fragile).
- Des bénéficiaires sont de nouveau reçus en entretien individuel. Cet accueil physique s'effectue sur rendez-vous en respectant les mesures-barrières (espacement d'un mètre minimum, gel hydro-alcoolique, masques, sur-chaussures si l'accueil s'effectue en un lieu doté de moquettes). Les CIP s'organisent par le biais d'un planning d'occupation des bureaux et du bureau d'entretien (désinfecté à chaque passage). Un cahier d'état de présence est signé à chaque passage sur site aussi bien par le référent que par la personne accompagnée. Cet accueil a été notamment organisé pour gérer les situations sociales urgentes, la recherche d'emploi et bien sûr la validation des contrats d'engagement dans le cadre du RSA.

De façon globale, l'impact du confinement identifié à ce jour sur les publics est varié. Il semble pouvoir être schématisé comme suit.

- Entre 15% et 20% des bénéficiaires ont été en partie perdus de vue par les CIP. Certaines personnes n'étaient en effet pas joignables et/ou ne répondaient pas aux appels téléphoniques. Des inquiétudes en ont bien évidemment résulté pour les CIP.
- Pour environ 80% des bénéficiaires, les liens ont été maintenus et ont permis de traiter des problématiques diverses (déblocage de situations sociales, fourniture d'aide alimentaire, mise en place de formations à distance, aide aux devoirs, projet professionnel, soutien moral, cv...) en fournissant dans certains cas des moyens de communication aux bénéficiaires (cartes prépayées en lien avec Emmaüs Connect). Il est à noter qu'environ 40% des bénéficiaires ont été en recherche active d'emploi. Ce chiffre, supérieur aux chiffres habituels, semble indiquer que le stress généré par cette crise sanitaire pourrait avoir eu en retour un effet stimulant auprès de certains bénéficiaires.

Il importe de souligner que les questions numériques ont bien évidemment été le cœur de bien des attentions, difficultés et problèmes parfois insurmontables. Nous pensons donc qu'à l'avenir ces questions devraient être mieux intégrées à l'accompagnement même des bénéficiaires pour les aider à mieux faire face à la numérisation croissante de la société. Nous réfléchissons en ce sens autour d'un triptyque :

- Fournir au besoin des équipements ad hoc en intégrant la question de leur maintenance (dans ce cadre, nous pourrions nous appuyer sur notre partenariat avec l'association WeeeFund dans le cadre d'autres projets) ;
- Former les bénéficiaires dans une logique d'inclusion sociétale numérique que nous pratiquons par ailleurs ;
- Adapter nos accompagnements afin d'y intégrer une dimension numérique concrète et pratique destinée à ancrer le numérique dans la vie des bénéficiaires.

Cette période a été une expérience parfois douloureuse tant pour les personnes dans leur vie personnelle et professionnelle que pour la vie de l'équipe. Elle a néanmoins permis en retour de faire remonter à la surface l'attachement à des engagements humains et a entraîné par voie de conséquence un dynamisme et une solidarité source de belles capacités d'adaptation.

En 2020, l'équipe emploi du service Emploi/ Formation est composée de 16 Conseillers en Insertion Socio-Professionnelle dont 3 interviennent aussi sur le champ du social en tant qu'intervenant social, 1 Cheffe de service et un Directeur opérationnel qui chapeaute l'ensemble des 2 services (Emploi/ Formation).

1 L'accompagnement Socio professionnel des bénéficiaires du RSA dans le cadre du Programme Métropolitain d'Insertion pour l'emploi.

A. L'accompagnement I.E.D (Itinéraire Emploi Diversifié)

Notre intervention se situe sur 3 Commissions Locales d'Insertion (CLI) de la Métropole pour l'accompagnement des Bénéficiaires du RSA dits « classique » communément appelés BRSA Itinéraires Emploi Diversifiés (6 rendez-vous par an et 4 ateliers collectifs) . **Les 533 personnes sont réparties comme suit** (une augmentation de 31 places par rapport à 2019) :

- La CLI 5 de la Métropole : Villeurbanne (**386 personnes**)
- La CLI 10 de la Métropole regroupant les communes : CHARLY, GIVORS, GRIGNY, IRIGNY, OULLINS, PIERRE-BÉNITE, SAINT GENIS LAVAL, VERNAISON (**135 personnes**)
- La CLI 11 de la Métropole regroupant les communes : CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR, CHARBONNIÈRES-LES-BAINS, COLLONGES-AU-MONT-D'OR, CRAPONNE, DARDILLY, ÉCULLY, FRANCHEVILLE, LA MULATIÈRE, LA TOUR-DE-SALVAGNY, LIMONEST, LISSIEU, MARCY-L'ÉTOILE, SAINT CYR-AU-MONT-D'OR, SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR, SAINTE FOY-LÈS-LYON, SAINT GENIS-LES-OLLIÈRES, TASSIN-LA-DEMI-LUNE (**12 personnes**)

Bilan IED 2020 sur ces 3 territoires:

Dans le cadre de sa mission, ALYNEA a accompagné **614** bénéficiaires du RSA depuis le 01/01/2020 soit un **taux d'occupation de 92%**. Ceci est dû notamment à une montée en charge sur Villeurbanne. Il est important de préciser que sur ce territoire, il y a une intervenante sociale recrutée à 0.30 % pour lever les freins sociaux des BRSA.

Typologie du public :

Sur 614 bénéficiaires : **57%** sont des **hommes**, **43 %** des personnes accompagnées se situent dans la tranche d'âge **26/35 ans**, **40%** des personnes accueillies ont un **niveau CAP, BEP** et **14%** sont sans **diplôme**.

Accompagnement vers l'Emploi:

Sur 614 bénéficiaires, **148** ont accédés à une étape emploi/ formation dont **44** en **emplois durables** (CDI/ CDD + 6 mois/ Création ou reprise d'entreprise effective/ intégration dans la fonction publique), **57** en **CDD de – 6 mois** et **31** ont bénéficiés d'une **formation qualifiante ou certifiante**.

Mesures à caractère social :

Sur **402 étapes « mobilisation »**, **107** mesures ont été mises en place pour l'Accès ou le maintien dans le **logement**, **17** sur l'accès à la **mobilité**, **115** sur l'accès ou maintien aux soins et à la **santé**, **133** sur l'accès ou maintien des **droits** et **12** sur l'autonomie sociale/ citoyenneté dont bénévolat.

Monographie :

« A plus de 30 ans Mr K. était au RSA depuis 2016. Il avait été contraint d'interrompre sa vie professionnelle pour raison de santé. Orienté en décembre 2018 auprès d'Alynéa, nous avons tout d'abord accompagné Mr. dans la reconnaissance de sa situation de santé. Nous avons dû travailler sur les représentations du handicap pour aider Mr. à se mobiliser pour une demande MDPH. En parallèle, nous avons travaillé sur le projet professionnel. Mr. souhaitait trouver un emploi dans le téléconseil. Ainsi, Mr. s'est beaucoup mobilisé sur les salons et les rencontres employeurs, et nous l'avons accompagné sur les techniques et les outils de recherche d'emploi. Malheureusement les nombreuses candidatures et entretiens de Mr n'aboutissaient pas et il se décourageait.

En Janvier 2020 et après une période de RDV santé, et la constitution du dossier MDPH, Mr obtient une RQTH. Puis il intègre une action de redynamisation-coaching portée par Sens et Vision. Il se révèle être un élément moteur pour le collectif et gagne en confiance en lui. Puis, nous positionnons monsieur sur une information collective POE-gestionnaire de recouvrement. Monsieur est recruté, il intègre la formation et signe un CDI à temps plein, début Avril 2020 »

B. L'Accompagnement IER (Itinéraire Emploi Renforcé)

ALYNEA s'est positionnée sur cet appel à projet qui concerne aussi bien des bénéficiaires du RSA que des publics éloignés de l'emploi sur le territoire de la CLI 10 (Givors/ Grigny/ Oullins). **93 personnes** sont concernées.

Ce qui diffère de l'accompagnement dit « classique » des demandeurs d'Emploi, c'est la fréquence des entretiens individuels et des ateliers collectifs (2 rencontres par mois minimum). De plus, à ALYNEA nous avons fait le choix de mettre à disposition sur cette convention, un **travailleur social à 0.20 ETP** qui gère en collaboration avec le CIP les situations les plus lourdes en terme de **logement** (14 personnes concernées), accès ou maintien des droits (pour 21 personnes), accès à la mobilité (10 personnes), au soin et à la santé (6 personnes).

Nous avons accompagné 117 personnes dont 33 Bénéficiaires du RSA : 35 Hommes et 49 femmes. Concernant les Demandeurs d'emplois Longue Durée (places financées par le FSE), nous constatons une augmentation de la tranche d'âge des plus de 50 ans. En effet, si la tranche d'âge des 30- 50 représente encore 44 % des personnes accompagnées, la moitié a plus de 50 ans et donc 6% seulement ont moins de 30 ans. Pour les bénéficiaires du RSA (places financées par la Métropole), 10 ont entre 26 et 35 ans, 18 entre 36 et 55 ans et 5 ont plus de 55 ans.

Les personnes en suivi sont majoritairement peu ou pas qualifiées. La plupart ont atteint un niveau scolaire équivalent à un CAP /BEP. Sur l'ensemble certains n'ont jamais été scolarisés, d'autres ont des diplômes qui ne sont pas reconnus en France. Nous avons également des personnes d'un niveau BAC voir d'un niveau bien supérieur (BAC+5 à 8) mais obtenu à l'étranger.

En ce qui concerne les résultats sur les accès à l'emploi et à la formation sur cette année 2020 : 33 personnes ont accédé à un emploi durable (CDI, CDD + 6 mois, création d'entreprise...), 33 ont accédés à un CDD et 33 ont intégrés une formation qualifiante ou certifiante.

Monographie :

« Madame a été orientée à ALYNEA en mai 2019 dans le cadre de l'itinéraire Emploi Renforcé. Madame est mariée, elle a 3 enfants à charge et réside sur la commune de Givors. Madame a obtenu l'allocation du RSA et donc bénéficie d'un accompagnement depuis janvier 2020. Madame dispose d'un CAP cuisine, et souhaite se réorienter dans le secteur de la petite enfance. Madame est ponctuelle et volontaire dans ses démarches. L'objectif premier était d'accompagner Madame dans une reprise de confiance en elle, car Madame est capable d'effectuer les démarches de manière autonome. Madame dispose de toutes les qualités nécessaires à accéder à un emploi durable. Mme possède des capacités numériques qui lui permet, actuellement, de postuler elle-même. Mme a signé un CDD de 9 mois en tant que vacataire périscolaire sur la Mairie de Givors. Elle dit s'épanouir dans ses missions auprès des enfants et souhaite vivement poursuivre ses missions. Mme a également pour objectif d'augmenter ses heures, mais souhaite trouver un emploi qui s'adapterait aux horaires coupés qu'engendre le métier de vacataire périscolaire. »

C. L'Accompagnement IEI (Itinéraire Emploi Innovant pour les BRSA en souffrance psychique)

« Itinéraire Emploi Innovant » du Grand Lyon

L'«Accompagnement pluridisciplinaire de bénéficiaire du RSA en souffrance psychique » de la métropole s'inscrit dans le Programme Métropolitain d'Insertion pour l'Emploi (PMI'e) adopté par délibération du Conseil de la Métropole du 10 décembre 2015 qui se déclinera de 2016 à 2020 et notamment dans son Axe 2 qui prévoit de construire une offre de service orientée vers l'accès à l'activité des bénéficiaires du RSA notamment par l'adaptation et la diversification des modes d'accompagnement. »

Pour rappel, l'accompagnement proposé et mis en œuvre par ALYNEA est un accompagnement qui se veut pluridisciplinaire et transversal ce qui permet de prendre en compte l'ensemble de la situation de la personne et de coordonner des propositions d'actions qui permettent à court ou moyen terme de remettre la question de l'emploi en haut de la liste.

Nous faisons le pari que les personnes les plus éloignées de l'emploi peuvent par une approche et un traitement global de leur situation renouer avec le marché du travail. Nous sommes aussi conscients que, pour certains bénéficiaires, cette action peut conduire à faire le deuil de l'emploi notamment pour des raisons de santé, mais dans ce cas des relais différents sont pris et l'insertion de la personne se situe sur le champ du social.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'un conseiller en Insertion professionnel, d'un travailleur social et d'un binôme de la Plateforme Psychosociale.

ALYNEA intervient sur les territoires de la CLI 10 (Oullins Givors), CLI 5 (Villeurbanne), CLI 6 (Rillieux, Caluire et Cuire et Neuville sur Saône) et la CLI 8 (Saint-Priest, Décines, Meyzieu).

En 2020, ALYNEA a accompagné 137 Bénéficiaires du RSA dans le cadre de cette action spécifique avec un taux d'occupation de 96%.

Typologie du public

Sur ces **137** bénéficiaires : **57** sont des **femmes** et **80** sont des **hommes**, 48 se situent dans la tranche d'âge des **36/45 ans** et **43** dans la tranche d'âge **46/55 ans**.

49 d'entre eux ont un niveau **V et Vbis (3^{ème}, CAP, BEP)**, **11** ont un niveau **Bac**, **8** ont un niveau **II et III (Bac+2/ Bac+3 et plus)**, **10** ont un **diplôme étranger non reconnu en France**.

25 personnes sont bénéficiaires d'une Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé

Accompagnement vers l'emploi

33 bénéficiaires ont eu un retour à l'emploi dont 3 créations d'entreprises, 3 ont accédés à un emploi durable et 14 ont bénéficiés d'une formation certifiante ou qualifiante.

Mesures à caractère social :

Sur 137 bénéficiaires, 16 ont bénéficiés d'un accompagnement vers un accès au logement, 71 vers l'accès aux droits, 19 ont bénéficiés d'action sur la mobilité et 84 ont été orientés sur l'accès au soin ou au prendre soin.

Intervention de l'Equipe de Prévention en Santé Mentale :

L'équipe de prévention en Santé Mentale (3PA) a réalisé sur les 3 territoires **134 Entretiens Psychosociaux** avec l'équipe pluridisciplinaire (CIP et Intervenante Sociale)

L'infirmière a réalisée **81 rencontres tripartites** avec les bénéficiaires et le CIP.

Monographie :

« M. a été orienté dans le dispositif IEI Souffrances psy courant 2018, c'est dans ce cadre qu'il a été accompagné par la CIP, une orientation vers l'intervenante sociale a rapidement été proposée pour travailler les questions liées au logement.

En novembre 2018, la CIP présente cette situation au binôme psychosocial (psychologue, travailleur social) de l'équipe pluridisciplinaire.

Au cours des premiers Entretiens Psychosociaux, la CIP nous fait part d'une difficulté au contact de Monsieur car d'après elle, il peut se montrer très envahissant (nombreux appels, sollicitations, pleure beaucoup en entretien). La CIP nous décrit une personne qui se présente en communiquant de façon très théâtralisée, par moment de manière agressive, pouvant parfois laisser aux professionnelles l'impression d'être dénigrées.

Sur son parcours, M. n'a jamais eu de logement et vit chez sa mère, la cohabitation n'est pas facile car il a un frère avec qui il a de très mauvaises relations ; aussi, il dort fréquemment à l'hôtel, chez des tiers et parfois dans un garage. Il a une sœur qui est très présente et qui l'aide à faire ses démarches, elle est en lien avec les collègues de l'équipe médico-sociale. M. a une demande de logement en cours depuis plusieurs années mais n'a pas eu de proposition. Il a pu être accompagné dans cette démarche par le CCAS, dont il a été exclu provisoirement du fait de son comportement. Au plan de son parcours professionnel, Monsieur n'a pas travaillé depuis 10 ans, pour autant, il souhaite se réinscrire dans une démarche de recherche d'emploi dans le domaine de l'entretien.

Les Entretiens Psychosociaux ont permis de faire des hypothèses sur la vulnérabilité et la souffrance psychique de Monsieur qu'il peut reconnaître. C'est pourquoi nous envisageons rapidement l'intervention de l'infirmière de l'équipe dans un travail avec lui autour de la gestion de ses émotions. En parallèle, Monsieur reçoit une proposition de logement qui semble l'inquiéter et qui révèle les

difficultés d'autonomie et les angoisses avec lesquelles il est aux prises. A partir de ces nouveaux éléments, la CIP propose à Monsieur de rencontrer l'infirmière. Ce dernier accepte et il fera rapidement part de son besoin de rencontrer un psychologue et/ou psychiatre. Dans le lien à l'infirmière, il pourra mettre en avant son souhait d'avoir un traitement et un espace de parole.

Dans le même temps, la CIP et l'intervenante sociale poursuivent le travail auprès de Monsieur et l'accompagnent dans la constitution d'un dossier MDPH portant sur une demande d'AAH, RQTH, SAVS et emploi adapté.

M. obtient une réponse positive à ses demandes MDPH, il se dit confiant et entrevoit un avenir.

Même si les angoisses sont toujours présentes, notamment sur la question du logement, M. arrive à se maîtriser et peut même faire de l'humour avec les intervenants. Il a pu obtenir un RDV avec un psychiatre, qu'il voit tous les 15 jours et a accepté un traitement ; M. se dit satisfait de ce suivi.

A partir des réunions cliniques, des entretiens psycho-sociaux réguliers, des rencontres infirmières, nous nous interrogeons sur la suite de l'accompagnement de Monsieur à sa sortie du dispositif RSA (suite à l'obtention de l'AAH). Au cours de l'accompagnement de Monsieur nous avons pu identifier un besoin d'étayage dans l'accession à un futur logement, dans le cadre d'une recherche d'emploi (même adapté) et dans l'ensemble de ses démarches administratives. C'est pourquoi le dossier MDPH porte notamment une demande de SAVS et nous imaginons une curatelle qui pourrait être portée par sa sœur.

Aujourd'hui, au plan des soins Monsieur poursuit son suivi psychiatrique et un travail d'articulation avec le CCAS est mis en place afin de préciser ses besoins en matière de logement. A ce titre une concertation est prévue avec l'ensemble des acteurs »

2 Le PRIRE sur la CLI 4 du Département

Fort de notre expérience dans ce type d'accompagnement, l'action PRIRE (Parcours Renforcé d'Insertion et de Retours vers et dans l'Emploi) a été renouvelée et validée sur la CLI 4 du Territoire Nouveau Rhône (Saint Symphorien d'Ozon, Genas...) pour **15 personnes bénéficiaires du RSA**.

En décembre 2020, nous n'avons pas atteint notre file active et nous avons reçu seulement 13 personnes dans l'année. Sur les 13 personnes accompagnées, dont 5 d'entre elles ont plus de 50 ans, la liste des principaux freins identifiés est la suivante :

- Précarité par rapport au logement : 2
- Problématique de santé : 7
- Problèmes de mobilité : 8
- Personne isolée : 5
- Personne n'ayant jamais travaillé ou n'ayant pas travaillé depuis plus de 5 ans : 11

On constate que la majorité de ces bénéficiaires cumulent même plusieurs de ces freins.

Il est difficile de dresser un profil type des personnes accompagnées dans ce dispositif mais la plupart ont des problématiques cognitives, une addiction sous-jacente et ne possèdent pas de réelles expériences professionnelles voire un « immobilisme » durant de longues années. Ce qui ne permet pas facilement de mobiliser les compétences mais la Conseillère en Insertion Professionnelle, référente de parcours, relève une forte « envie de... », de bonnes capacités personnelles pour se remobiliser et envisager un retour à l'emploi ou la formation. Elle s'appuie sur cette dynamique et propose généralement des formations courtes notamment dans le service à la personne pour éviter le « décrochage » et lever les freins rencontrés.

Une orientation sur des chantiers d'insertion est également proposé comme levier pour un retour progressif vers l'emploi durable.

Ce public a également besoin d'être accompagné vers une autonomie socio-professionnelle, nécessaire et incontournable, pour « sortir » de leur précarité.

Pour soutenir la référente et le bénéficiaire, le rôle du Pôle Psycho Social est primordial.

Les EPS (Entretiens Psycho- Sociaux) animés par un travailleur social, une psychologue et une infirmière permettent aux BRSA de « réveiller » l'envie d'avancer, de travailler sur la projection et la mauvaise estime de soi. Le référent s'approprie des outils pour recentrer le bénéficiaire sur ses propres capacités développées au fil des ans ou enfouies depuis plusieurs années afin de déclencher chez eux une « envie d'agir ».

Ceci dit, il est important d'insister sur la question de la mobilité pour ces Bénéficiaires du RSA éloignés de l'emploi. « Etre acteur de leurs parcours » est difficilement réalisable sur un territoire où la mobilité est un réel frein.

Dans ce cadre, on parle de mobilité physique bien sûr : beaucoup de bénéficiaires n'ont pas le permis B ou ne l'ont plus et n'ont pas d'autres moyens de locomotion. Certains ont des vélos mais cela ne leur permet pas de faire de grandes distances et les limite à une zone proche de leur domicile. Enfin, certaines zones du département ne sont que très peu ou mal desservies par les transports en commun, en particulier certaines communes qui sont plus isolées (TERNAY, autour de ST SYMPHORIEN D'OZON, CONDRIEU...).

Mais on parle également de mobilité psychologique. En effet, nous avons pu remarquer que beaucoup de bénéficiaires, tout âge confondu, ont du mal à sortir de leur zone d'habitation et ne souhaite pas dépasser un certain périmètre. C'est ce frein-là qui s'avère être le plus long et difficile à lever.

Autre frein auquel nous nous voyons confronté est celui de l'accès aux soins. Sur certains territoires, il y a un réel manque de structures et de professionnels de la santé au niveau local, comme Givors par exemple, mais aussi des communes plus petites où on assiste à un manque de soin spécifique (soin psychologique entre autres). Ainsi, outre la question du déni et malgré le travail autour de l'accès au soin nous nous retrouvons bloquer quant à sa mise en place au niveau local sans parler de la question du coût de certains professionnels hors corps médical. Tout ceci, ralenti de fait, l'évolution de l'accompagnement.

Concernant la CLI 4, n'ayant pas la possibilité à ce jour de recevoir les BRSA dans les MDR (pas de bureau disponible), nous avons proposé aux BRSA de les rencontrer sur les sites d'ALYNEA de Givors et d'Oullins suivant leurs mobilités respectives (cela concerne 6 personnes sur 13). Un bénéficiaire a été reçu sur Décines, pour se rapprocher de son domicile et une Visite à Domicile a été organisée pour un bénéficiaire non mobile. Les autres BRSA ont été suivis par téléphone voire par mail et nous avons eu 1 seul « perdu de vue » (habitant Genas). L'intervenante sociale du dispositif PRIRE a été alertée. Les Entretiens Psychosociaux mis en place par notre Plateforme de Prévention en santé Psychique ont été maintenus post confinement.

Evolution des situations sur 2020

3 personnes sont en emploi :

▶ Madame M., 58 ans, aucune expérience professionnelle, a été embauchée en CESU, 15h/ mois en tant qu'aide à domicile auprès d'un particulier.

▶ Madame T., 46 ans, travaille 2h/ jour (garde d'enfant auprès de particuliers). Son activité a été suspendue pendant le confinement mais depuis le 11/05, elle a repris le chemin du travail et est en cours de passation du Permis B.

▶ Monsieur F. a été renouvelé sur un poste en chantier d'insertion (RIE). Il est sorti du dispositif au 24/09/20 car il n'est plus soumis aux droits et devoirs.

2 BRSA sont en train de passer le Permis B par le biais des aides financières de Pôle Emploi.

Au niveau social, l'intervenante sociale du dispositif PRIRE s'est attardée sur la situation d'un Monsieur « perdu de vue », SDF, marginal et pas autonome dans ses démarches administratives. Les demandes de logement ont été réalisées, ses droits ont été ré ouverts, les Déclarations Trimestrielles mis à jour mais monsieur n'a plus répondu aux courriers de la CIP.

1 personne a déménagé suite à un suivi ASLL mis en place avec l'Assistante sociale de secteur.

Tous les contrats d'engagements ont été renouvelés en présentiel ou réalisés par téléphone.

3. La Référence RSA REACTION

Nous avons répondu à un Appel à projet lancé le 1^{er} juillet 2019 dans le cadre de la Stratégie Nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et qui s'inscrit dans la déclinaison des orientations du Programme Métropolitain d'Insertion pour l'Emploi 2016-2020 (PMI'E) adopté par délibération n°2015-0941 du conseil de la Métropole de Lyon du 10 décembre 2015. Nous l'avons nommé « **RSA-Réaction** » et nous avons été retenu pour un accompagnement 45 Bénéficiaires du RSA sur les territoires de la CLI 10, CLI 5 et CLI 11:

Il s'agit ici d'offrir un **parcours « Insertion-formation »** intégré, afin de renforcer l'accompagnement et de favoriser une prise en charge rapide des situations. En effet, certaines problématiques (linguistiques, numériques, compétences transversales...) freinent, certes les démarches d'insertion professionnelle, mais elles font également souvent obstacle à l'accompagnement et aux nécessaires démarches à réaliser.

Or, lorsque des besoins du même type qu'énumérés ci-dessus apparaissent, les délais d'inscription, voir l'absence de solutions sur certains territoires, freinent d'autant le parcours amorcé dans le cadre de l'accompagnement.

Il est à noter la pénurie d'offres de formation en matière de Français Langue Etrangère pour les publics peu ou pas scolarisés dans leur langue d'origine et d'un niveau de maîtrise du français infra A1/CECRL : les actions financées par Pole Emploi préparant à minima au DELF A1, elles restent inaccessibles au public ciblé. De fait, les quelques rares actions proposées sur les territoires (Actions Socio-Linguistiques ou d'Alphabétisation) sont insuffisantes pour couvrir la demande.

En matière de lutte contre l'illettrisme, l'arrêt des formations de la Programmations Compétences Premières, préalablement financées par le conseil régional Auvergne Rhône Alpes, a appauvri l'offre de formation en la matière et à ce jour, aucune offre de formation ne permet d'orienter nos publics ne maîtrisant pas les savoirs de base (français/ maths)

Véritable parcours d'accompagnement à l'insertion professionnelle, l'objectif reste de favoriser l'accès à l'emploi durable ou à la formation certifiante des **bénéficiaires du RSA** en utilisant différentes modalités d'accompagnement et en mobilisant tout ou partie d'une palette de solutions « formation » intégrée au dispositif.

Equipe pluri-professionnelle constituée d'1 Conseillère en Insertion Professionnelle, 2 formateurs, l'encadrant Technique de l'AAVA et des 2 Cheffes de service du Pôle Insertion professionnelle d'ALYNEA

Un véritable outil d'insertion innovant qui permet de mettre en place rapidement et en interne de la formation (Français, Numérique) et/ou un stage à l'AAVA d'Alynea (pour le travail autour du projet professionnel et de l'employabilité).

1. TYPOLOGIE DU PUBLIC

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement IEI RSA RE ACTION, ALYNEA a accompagné **15 bénéficiaires** entre le **1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020 sur la CLI 5/10/11**

SEXE	Nombre de personnes
Homme	12
Femme	3

Age	Nombre de personnes
≤ 25 ans	0
26/35 ans	6
36/45 ans	6
46/55 ans	3
≥ 55 ans	0

Diplôme	Nombre de personnes
Sans diplôme	12
Niveau CAP – Niveau 3	
Niveau BAC – Niveau 4	
Niveau BAC + 2 – Niveau 5	
Niveau BAC +3 + 4 – Niveau 6	
Niveau BAC + 5 et + - Niveau 7	
Illettrée	
Inconnu	2
Etranger	1

Le niveau de formation est plutôt faible.

Cela s'explique par une migration des populations. Les personnes suivies dans le cadre de RSA Réaction ont pour la plupart suivi un parcours d'errance dans leur pays ou dans le pays d'accueil. Par ailleurs, les personnes orientées ont effectué un parcours de formation en France pour la maîtrise de la langue française par le biais de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

Malheureusement, les formations s'effectuent avec un nombre de participant assez conséquent ce qui peut mettre en difficultés les personnes qui ne parviennent pas à suivre un rythme soutenu.

En parallèle, les participants ont pu accéder à des cours de français via des associations type DELF.

Le dispositif RSA Ré Action a pour objectif d'offrir une formation en langue aux personnes en grandes difficultés voire en décrochage.

2. ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Le dispositif RSA RE ACTION implique :

a) Accompagnement individuel renforcé – 12 entretiens annuels minimum – réalisés par un conseiller en insertion professionnelle

Le rythme des entretiens environ tous les 15 jours permet une redynamisation soutenue et d'instaurer une relation de confiance entre le bénéficiaire et le référent de parcours.

Le CIP garde un lien constant avec les bénéficiaires que ce soit en entretien physique ou téléphonique.

Les rendez-vous s'effectuent à la demande du CIP et d'avantage par le bénéficiaire.

Les bénéficiaires ont accès à des offres, des dispositifs et des outils adaptés et personnalisés.

Le référent de parcours a pour rôle de soutenir la personne dans l'élaboration de son projet professionnel, en l'amenant à acquérir de manière autonome une méthodologie dans sa recherche d'emploi.

L'utilisation de leur espace personnel et notamment la mise à jour de leur profil de compétences est un travail long et difficile à réaliser car les personnes n'ont pas forcément conscience de leurs valeurs, capacités et n'ont pas le recul suffisant sur leur parcours de vie professionnelle. La non maîtrise du français en fait un frein pour la compréhension des démarches à suivre.

L'élaboration des outils TRE (CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien) est un outil majeur dans le cadre d'un accompagnement professionnel.

La mise à l'emploi directe n'est pas un objectif primordial. En effet, l'intérêt de ce dispositif est d'amener les personnes à obtenir tous les bagages nécessaires avant de mettre un pied définitif dans le monde du travail.

La mise à l'emploi doit être construite et le bénéficiaire doit être acteur à 100 % dans ces démarches afin de stabiliser la prise de poste et surtout de la rendre pérenne et durable.

b) Formations hebdomadaires animées par des formateurs qualifiés

Dans le cadre des formations RE ACTION, les participants ont accès à une formation « français » chaque jeudi.

Ils ont également accès chaque vendredi à la formation numérique ainsi qu'à un module de remise à niveau des compétences premières.

Le but des formateurs est d'individualiser au mieux chaque parcours de formations.

Des tests de positionnement sont effectués à chaque entrée d'un stagiaire. Ils ont pour but de faire le point sur les compétences acquises et les objectifs de formation.

Le volume d'heures de formation est compris entre 130h et 225 h et fait l'objet d'un échange soutenu entre l'équipe pluridisciplinaire afin d'adapter au mieux le parcours aux besoins du participant.

Les formations sont un réel levier de redynamisation pour les bénéficiaires. Passées outre la crainte de retour en collectif, les personnes sont convaincues de la nécessité de se former pour revaloriser leur parcours après le passage en formation.

Ce dispositif a débuté en mars 2020 mais sa mise en œuvre a été fortement freinée par la crise sanitaire et par des difficultés d'orientation. Le nombre de bénéficiaires est resté trop faible. De ce fait, l'action du service formation n'a permis d'accompagner que cinq personnes en 2020 (23 ateliers Socio Linguistiques et 24 Ateliers numériques)

c) Mise en situation professionnelle au sein de l'Atelier d'Adaptation à la Vie Active de St Genis Laval

Nous avons la possibilité de tester l'employabilité des participants par des mises en situation professionnelle ou de « stage » au sein de l'AAVA d'Alynéa.

L'Atelier permet de tester également les capacités relationnelles des participants au sein d'une équipe dans un cadre d'emploi. Par le biais de cette action, la personne a la possibilité d'apprendre à aiguiser sa curiosité ou de se confronter aux idées qu'elle se fait du monde du travail.

Au 31/12/2020, aucune orientation sur l'AAVA n'a été mis en place (crise sanitaire et montée en charge progressive). Cependant, deux entrées en stage au sein de l'AAVA sont prévues pour les bénéficiaires au mois de Janvier 2021 dès la réouverture de l'atelier.

Organisation globale

L'équipe a un rôle majeur dans le parcours de vie des bénéficiaires. Elle a pour objectif d'accompagner les personnes à prendre conscience de leur potentiel et de les amener à devenir ou redevenir acteurs de leur parcours.

L'équipe se rencontre lors de comité de pilotage qui a pour objectif de faire le point sur les situations, les avancées, les questionnements, les entrées/Sorties prévues. Nous nous rencontrons de manière mensuelles.

La CIP participe aux différentes Instances pour la promotion et la communication sur ce dispositif innovant.

3. L'INSERTION SOCIALE

L'insertion professionnelle implique pour notre public une levée des freins périphériques. Nous accueillons de plus en plus de bénéficiaires cumulant des problématiques sociales. L'accompagnement socio-professionnel prend alors tout son sens. Notre rôle est de faire décanter la situation globale et d'en tirer des axes d'accompagnement. Nous avons également un rôle de relais et de réorientations, notamment vers les assistantes de service social des Maisons Départementales de la Métropole ou des Centres Communales d'Actions Sociales, partenaires médico-sociaux, ...

Nous devons mettre en place des actions afin de pallier aux difficultés telles que la garde d'enfant, le manque de mobilité, accès aux permis de conduire, frais quotidiens, endettement, logement inadapté....

❖ **Accès ou maintien des droits**

Les principales actions menées ont été liées aux démarches administratives type CAF, déclaration des impôts...

Par ailleurs, les personnes n'étant pas toujours suivis par une assistance sociale de secteur, nous avons fait face à des demandes de type factures impayées, mise en demeure, dettes.

La problématique de la langue française étant prépondérante, la lecture des courriers de bénéficiaires est systématique.

Les bénéficiaires font appels à la CIP instantanément dès la réception d'un courrier. Ce qui fait l'objet d'un entretien téléphonique ou en présentiel.

L'utilisation de smartphone peut permettre aux bénéficiaires d'envoyer des photos ou des courriers au CIP afin de jauger l'importance et l'urgence de certains courriers.

Par ailleurs, du fait de la typologie du public, les démarches liées à la situation administrative (demande de renouvellement de carte de séjour, demande de rendez-vous préfecture,) font également partis de l'accompagnement.

Les démarches administratives concernent le cercle familial ce qui multiplie les actions à mener afin de stabiliser au mieux la situation familiale.

Notre rôle est d'informer les bénéficiaires sur leurs droits et devoirs et de les orienter vers les institutions compétentes.

❖ **Logement**

L'accompagnement dans le cadre du logement est une action longue avec des délais d'attente assez élevés ; Ces délais mettent les personnes dans des périodes de stress assez forte.

Le renouvellement des demandes de logement social, ou les démarches liées au logement (facture loyer impayé, expulsion, litige, insalubrité...) font également l'objet d'un accompagnement renforcé.

❖ Accès aux soins et à la santé

Notre rôle est de soutenir les bénéficiaires dans leurs démarches particulièrement dans celle de l'instruction des dossiers MDPH ou de RQTH. Le lien avec les partenaires médico-sociaux est ici primordial.

Par ailleurs, nous avons un rôle de prévention à la santé, de nombreuses personnes n'ont pas accès à un suivi médical régulier (médecine généraliste, suivi dentaire...) nous informons les bénéficiaires sur cette nécessité et les accompagnons à chercher un médecin traitant.

Pour certains cas, un lien constant doit être effectué avec les services de santé afin de rester vigilant sur la stabilité de la personne.

Reconduit en 2021, ce dispositif donne pleinement satisfaction aux bénéficiaires et au financeur car il offre une solution complète et intégrée d'accompagnement sur les dimensions « emploi » et « formation » permettant ainsi des parcours sans couture et plurifactoriels. Au plan quantitatif, un décollage en 2021 est toutefois nécessaire.

4. Accompagnement Socio professionnel Renforcé Vienne Condrieu Agglo et Référent PLIE

Pour rappel : Le 1^{er} janvier 2018 est créée la nouvelle agglomération, née de la fusion de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu (CCRC) et de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, avec intégration de la commune de Meyssiez.

La nouvelle Agglomération est passé de 18 à 30 communes et de 70 000 à 90 000 habitants. Elle couvre une superficie de 407 km².

Aujourd'hui, la CCRC laisse place à Vienne Condrieu Agglomération. Et sur territoire, ALYNEA s'inscrit dans le PLIE sur Condrieu (1 ETP) et depuis le 01/12/2020 sur Vienne (1 ETP)

Là encore notre proposition s'articule sur des formes innovantes mixant **accompagnement individuel renforcé et collectif** et s'adresse à la fois aux publics les plus éloignés de l'emploi et à ceux les plus proches. L'objectif est d'accompagner le parcours d'insertion de **70 personnes**.

ALYNEA a accompagné **78 personnes** dont **29 bénéficiaires du RSA** dans le cadre de ce dispositif (77% sont des femmes et 23% sont des hommes)

Sur ces 78 personnes, 67% ont entre 26 et 44 ans, 36% ont entre 45 et 54 ans, 27% ont plus de 54 ans dont 7% entre 55 et 60 ans.

Au niveau des formations initiales : 49 % ont un niveau VI, V (3^{ème}, CAP, BEP) et 41% ont un niveau BAC et plus.

Les problématiques relevées :

Bien que diplômés pour la plupart, les demandeurs d'emploi accompagnés cumulent souvent plusieurs freins à l'accès à l'emploi à savoir :

↳ Peu ou manque de qualification du fait qu'ils ont occupé de multiples emplois dans divers secteurs d'activité brièvement,

↳ Une longue période d'inactivité surtout pour les femmes qui ont dû cesser de travailler pour s'occuper de leurs enfants et aujourd'hui isolées, sont obligées de retrouver une activité professionnelle,

↳ La Problématique de santé (dépression) est identifiée chez quasiment 80% des BRSA avec une prise en charge pour certains

↳ Le souhait d'une reconversion professionnelle dans un secteur d'activité prenant en compte leur vie de famille.

↳ La mobilité. Le territoire est mal desservi par les transports en commun. Les horaires de passage sont calés sur les scolaires, ce qui suppose une prise en compte de ces horaires avant de se positionner sur une quelconque offre d'emploi. Les BRSA titulaires de permis pour la plupart, ne possèdent pas une voiture ou possèdent une voiture en mauvais état.

↳ La mobilité géographique est une difficulté supplémentaire, en effet aller travailler sur Lyon n'est pas envisageable pour certains, ce qui limite les zones de recherche,

↳ Un diplôme étranger sans expérience professionnelle en France

On assiste également à l'arrivée massive «de nouveau genre » de demandeurs d'emploi (bénéficiaire du RSA) dans le dispositif. Ce sont des personnes victimes collatérales de la situation sanitaire (les surdiplômées, les personnes issues des secteurs d'activités impactés par la crise (Restauration, serveur, cuisinier, vendeur dans le prêt-à-porter etc.) Pour ces personnes, la sortie du dispositif va se faire rapidement dès la reprise d'activité.

Les Etapes mobilisées

■ Etapes Emploi

76 Contrats de travail (CDD – CDI – CDDI – CUI/CAE – CTT- CTTI- Création entreprise)

■ Etapes Formation

11 entrées en Formation (Action d'orientation et de mobilisation, formation professionnalisant, formation qualifiante et certifiante, Remise à niveau.)

■ Etapes Intégration à l'Emploi

9 participations à des ateliers spécifiques (Info. métiers - Visites d'entreprise, Lieu Ressources)

■ Etapes Mobilisation

10 Mobilisations et dynamisations (Développement personnel, mobilité)

Les sorties du dispositif

Au 31/12/2020, 16 personnes sont sorties du dispositif d'accompagnement dont 68.75% en emploi et 31.25% pour déménagement, abandon ou réorientation sur d'autre dispositif.

Monographie

Monsieur T est entré dans le dispositif le 04/12/2017.

Profil : 33 ans , en couple, papa de 2 enfants (6 ans et 3 ans), Bénéficiaire du RSA, habitant Ampuis, titulaire du Permis B, niveau Bac + 2 Analyste programmeur, Expériences professionnelles en tant que manutentionnaire et livreur de pizzas.

Freins identifiés : Au niveau Familial : Enfants avec trouble de comportement (Charge familiale importante) et au niveau professionnel : Inactivité depuis 5 ans, Aucune expérience professionnelle dans le domaine de qualification et Manque d'implication. Monsieur a besoin de se recentrer sur ses objectifs.

Actions mises en place : mise en lien avec l' Assistante sociale du Secteur pour la mise en place d'une Auxiliaire de Vie Sociale pour ses enfants ainsi qu'un travail autour de la « responsabilisation de sa conjointe ». Orientation sur un dispositif « Parcours Réussite RSA », Demande Agrément et orientation en ACI Re emploi sur un poste d'« Agent de reconditionnement matériel informatique du 22/10 /2018 au 21/10/2019.

Situation actuelle : Prise en charge des enfants, sa conjointe est plus autonome, projet de déménager sur Limonest et Monsieur a signé CDI Technicien Informatique chez Qualis Technology Services à Limonest le 17/12/2019. Sur 2020, nous avons donc effectué du maintien dans l'emploi pendant 6 mois.

5. Référent Insertion Professionnelle pour les hébergés d'ALYNEA

A ce jour, 1,4 ETP de CIP est détaché du service Emploi pour intervenir sur les différents CHRS et foyers d'ALYNEA :

0.80 ETP pour le SAVDH Hébergement et 0.60 ETP plein répartis sur L'Auvent, Polygones, CHU Musset, CHRS Cleberg, Carteret et Point Nuit.

Le CHRS REGIS (2x0.80 ETP) et les ACT d'Entraids ont des salariées qui s'occupent de la question de l'emploi mais ne dépendent pas du service Emploi d'ALYNEA.

L'AUVENT :

8 femmes ont été suivies dans le cadre de l'insertion professionnelle, 7 d'entre elles ont entre 26 et 35 ans et 1 la dernière a moins de 25 ans.

2 d'entre elles ont un Niveau V (3ème, CAP, BEP) 6 ont été scolarisées à l'étranger et 1 est sans droit ni titre.

La crise sanitaire, la garde d'enfant et les places en crèche représentent les difficultés principales qui ne permettent pas facilement à ce type de public de retrouver rapidement une activité professionnelle. Des orientations sur les partenaires de secteurs et un travail autour des Techniques de Recherches d'Emploi et du projet professionnel ont été réalisés et à ce jour, 2 personnes ont obtenus des CDD et 5 ont été orientées sur des formations linguistiques.

LE SAVDH Hébergement : En 2020, passage du CIP à 0.80 ETP (0,50 ETP en 2019)

59 personnes ont été suivies dans le cadre de l'insertion professionnelle : 35 femmes et 24 hommes.

TRANCHE D'ÂGE	FEMME	HOMME
< 25 ans	3	2
26/35 ans	12	6
36/45 ans	11	9
46/55 ans	8	6
> 55 ans	1	1

NIVEAU DE FORMATION	
1. Niveau II et I (BAC+3 et plus)	0
2. Niveau III (BAC+2)	0
3. Niveau IV (BAC)	1
4. Niveau V (3ème, CAP, BEP)	4
5. Niveau VI (avant 3ème)	1
6. Illettré, analphabète, non scolarisé	0
7. Diplôme étranger non reconnu en France	0
8. Scolarisation étrangère > 10 ans	7

9. Scolarisation étrangère < 10 ans	13
10. Pièce identité européenne	2
11. Etude secondaire étrangère	22
12. Etude supérieure étrangère et Universitaire	6
13. Non Scolarisé	2
14. Non évalué	1
TOTAL	59
DIAGNOSTIC LINGUISTIQUE	
1. ASL ALYNEA	8
2. ASL CENTRES SOCIAUX	3
3. DIAGNOSTIC PLATEFORME LINGUISTIQUE DU TERRITOIRE LYONNAIS	1
4. DIAGNOSTIC ALYNEA	0
5. OFII	2
6. ASL DANS L'EMPLOI	2
7. Examen DILF	6
8. Examen DELF	3
TOTAL	25
OBTENTION DILF / DELF	
DILF	6
DELFA1	3
DELFA2	2
DELF B1	2
TOTAL	9

EMPLOI	
LES TYPES DE CONTRATS	
1. CDDI Intérim	1
2. CUI	0
3. CDD Droit commun	6
4. CDDI Insertion	9
5. CDI	4
6. AAVA ALYNEA	6
7. AAVA SESAME	5
8. CHQ CESU	1
9. MAD	2
TOTAL	34
ETAPES EMPLOI	
1. Dynamisation du parcours	12
2. Bilan /diagnostic	7
3. Projet professionnel	5
4. Lien partenaires	3
5. Relais / Lien socioprof	3
6. Relais Référent SAVDH	8
7. PERLE	8
8. Pôle emploi	3
9. Structures d'insertion	1
10. Employeurs droits communs	1
11. Suivi AAVA	10
12. Suivi dans l'emploi	27
13. Positionnement ASL	1
14. Continuités des actions linguistiques	21
15. Lien Mission Locale	2
16. AMEJ (Auto-école sociale)	1
17. Suivi dans la formation	1
18. Suivi dans les études/alternance	1
19. Objectif DILF/DELF	13
20. Coworking	2
TOTAL	130
FORMATIONS QUALIFIANTES	
1. Action Persévérance	1

2. Action Impulsion	1
3. Actions numérique ALYNEA	2
4. Formation Communication Prof (Dans le cadre de l'emploi)	1
TOTAL	5
FORMATIONS NON QUALIFIANTES	
1. CAP AEPE (Accompagnante Educative Petite Enfance)	1
2. Formation fibre optique	1
3. 1 ^{er} secours	2
TOTAL	3

Le CHRS POLYGONES

6 personnes accompagnées en 2020, 1 femme et 5 hommes

TRANCHE D'ÂGE	
< 25 ans	0
26/35 ans	2
36/45 ans	2
46/55 ans	1
>55 ans	1
TOTAL	6

Niveau de formation	
Illettré, analphabète, non scolarisé	
Niveau VI (avant 3ème)	4
Niveau V (3ème, CAP, BEP)	1
Niveau IV (BAC)	
Niveau III (BAC+2)	1
Niveau II et I (BAC+3 et plus)	
Diplôme étranger non reconnu en France	
Total	6

MESURES / ETAPES	
Bilan / Diagnostic	5
Projet professionnel	5
Relais socio prof	1
AAVA. Alynéa	2
Pôle emploi	1
Orientation sur ASL ALYNEA	1

CHU de MUSSET :

Au total, 14 personnes ont été orientées dont 3 suivis avant 2020, 8 hommes et 6 femmes.

TRANCHE D'ÂGE	
< 25 ans	0
26/35 ans	2
36/45 ans	9
46/55 ans	1
>55 ans	2
TOTAL	14

NIVEAU DE FORMATION	
Illettré, analphabète, non scolarisé	3
Niveau VI (avant 3 ^{ème})	
Niveau V (3 ^{ème} , CAP, BEP)	
Niveau IV (BAC)	
Niveau III (BAC+2)	
Niveau II et I (BAC+3 et plus)	
CURSUS ETRANGER	
Diplôme étranger non reconnu en France	5
Scolarisation étrangère > 10 ans	3
Scolarisation étrangère < 10 ans	1
Etude sup et Universitaire	2
Sans droits ni titres	11

MESURES / ETAPES	
Redynamisation	8
Diagnostic emploi	11
Orientation Ateliers Socio linguistiques	8
PERLE	2
CDDI (insertion)	1
AAVA. Alynéa/ Atelier SESAME	3
Structures Insertion du territoires	1

CHRS CLEBERG :

Nous accompagnons **11** personnes isolées et hébergées au CHRS CLEBERG, 9 hommes et 2 femmes.

NIVEAU DE FORMATION	
Illettré, analphabète, non scolarisé	0
Niveau VI (avant 3 ^{ème})	3
Niveau V (3 ^{ème} , CAP, BEP)	6
Niveau IV (BAC)	2
Niveau III (BAC+2)	0
Niveau II et I (BAC+3 et plus)	0
CURSUS ETRANGER	
Diplôme étranger non reconnu en France	0
Scolarisation étrangère > 10 ans	10
Scolarisation étrangère < 10 ans	1
Etude sup et Universitaire	0
Sans droit ni titre	5

TRANCHE D'ÂGE	
< 25 ans	1
26/35 ans	2
36/45 ans	3
46/55 ans	3
>55 ans	2
TOTAL	11

MESURES / ETAPES	
Redynamisation	3
Bilan / Diagnostic	11
Relais socio prof	1
AAVA. Alynéa	2
CDDI	1
Pôle emploi	1
Structures Insertion du territoires	2
Accès au logement	1
ASL/ OFII	2

CARTERET :

15 personnes ont été suivies sur l'année 2020 par la CIP. 12 hommes et 3 femmes.

Ages	
<25 ans	2
26-35 ans	5
36-45 ans	2
46-55 ans	3
>55 ans	3
Total	15

Le niveau des personnes reçues est relativement faible et ne dépasse le niveau V et Vbis (CAP/ BEP). 2 d'entre eux sont illettrés/ analphabètes/ non scolarisé et 7 ont été scolarisés à l'étranger. Sur ces 15 hébergés, 3 sont sans droit ni titre.

3 ont accédés à l'AAVA, 5 à des Contrats d'insertion et 6 ont intégrés des Ateliers Sociolinguistiques.

Monographie :

« Monsieur S. est hébergé au sein du CHRS Carteret depuis l'été 2020, après un parcours d'errance et de rupture de liens.

Il s'agit d'un homme de 30 ans , de nationalité française et actuellement bénéficiaire du RSA. Après concertation avec l'équipe il semble que Monsieur présente des problématiques importantes de santé, aussi bien au niveau physique que psychique.

Au niveau de son parcours, Monsieur S. est sorti du système scolaire sans diplôme professionnel. Toutefois, Monsieur a beaucoup d'expérience dans le bâtiment. Il a toujours travaillé jusqu'à il y a peu en tant qu'ouvrier polyvalent.

Suite à une problématique personnelle et à un conflit important avec son dernier employeur Monsieur a perdu son emploi et son logement, s'en est suivi un période d'errance de quelques années. Malgré cela Monsieur était en mesure de trouver quelques missions intérim et a pu maintenir un lien avec pôle emploi. En effet, au moment où il est arrivé au CHRS, Monsieur a démarré une formation qualifiante

financée par pôle emploi dans la maçonnerie. Toutefois, après avoir démarré il a été arrêté par son médecin et n'a pas repris jusqu'à la fin de la formation.

Une orientation sur la CIP a été faite en octobre 2020 afin de faire le point sur la situation d'insertion professionnelle. Au premier entretien, la CIP a pu remarquer la colère de Monsieur face aux institutions. Après avoir posé le cadre il a été possible de faire le point sur le parcours de Monsieur. Monsieur envisage une formation dans le domaine de la restauration. Toutefois, se pose la question de la période (liée au covid 19) mais aussi de la capacité de Monsieur à tenir sur une formation qualifiante. De plus, la formation en cours de Monsieur ne permet pas de faire une autre demande pour le moment et pose également question au niveau de la validation de ce projet auprès de pôle emploi.

D'autres pistes sont explorées, en particulier une orientation sur de l'IAE ce qui permettrait à Monsieur de travailler plus ou moins rapidement et potentiellement de le faire sortir du CHRS. Malgré cela, la CIP a pu remarquer l'inconstance de Monsieur car il ne s'est pas présenté à deux rendez-vous qui devaient se tourner sur ce projet-là. De plus, Monsieur devait apporter son CV ce qu'il n'a jamais fait pour le moment. Il est finalement difficile d'enclencher un suivi régulier ce qui bloque la situation de Monsieur au regard de l'insertion professionnelle. Il est certain qu'un travail en lien étroit avec l'équipe de Carteret doit être fait afin de prendre en compte tous les freins de Monsieur et ainsi permettre une évolution de sa situation »

POINT NUIT :

14 hébergées ont été accompagnées par la CIP dont 13 déjà suivies en 2019.

NIVEAU DE FORMATION	
Illettré, analphabète, non scolarisé	1
Niveau VI (avant 3 ^{ème})	2
Niveau V (3 ^{ème} , CAP, BEP)	0
Niveau IV (BAC)	2
Niveau III (BAC+2)	1
Niveau II et I (BAC+3 et plus)	0
CURSUS ETRANGER	
Diplôme étranger non reconnu en France	3
Scolarisation étrangère > 10 ans	1
Scolarisation étrangère < 10 ans	3
Etude sup et Universitaire	2
Sans droits ni titres	5

TRANCHE D'ÂGE	
< 25 ans	0
26/35 ans	4
36/45 ans	6
46/55 ans	3
>55 ans	1
TOTAL	14

MESURES / ETAPES	
Bilan / Diagnostic	1
CDD	2
AAVA. SESAME	1

AAVA. Alynéa	1
Employeurs (droits communs)	1
Structures Insertion du territoires	1
Structure insertion REED	1

Monographie : Madame V

« Arrivée en France en 2013, Madame V a 41 ans, elle est sans droit ni titre sur le territoire, elle est originaire du Congo. Elle est maman d'une fille de 11 ans qui est resté vivre avec sa grand-mère en Afrique.

Elle a suivi ses études à Kinshasa où elle obtient en 1998 un baccalauréat option latin et philosophie puis elle obtient en 2007 une licence universitaire en sciences sociales.

Elle a également une expérience professionnelle de trois ans en tant que secrétaire au centre d'étude politique à l'Université de Kinshasa de 2009 à 2012.

A son arrivée en France Madame participe à des actions de bénévolat notamment au sein d'un centre social sur Villeurbanne où elle peut être en lien avec d'autres familles sur l'élaboration d'évènements culturels.

Madame entre au CHRS Point Nuit en 2017. Madame n'a jamais exercé d'activité professionnelle en France au regard de sa situation administrative.

Sur le plan professionnel, Madame souhaite se diriger vers les métiers d'aide à la personne.

En juillet 2019, elle dépose une demande de passeport et l'obtient en novembre 2019. Ce qui lui permettra d'être positionnée sur certains dispositifs notamment en lien avec le passage du DELF. Madame a un bon niveau de compréhension et sait se faire comprendre aisément.

En septembre 2019, elle entre à l'AAVA menuiserie d'Alynéa et signe un contrat de 6 mois qui a pu faire l'objet d'une reprise en sortie de confinement jusqu'à la fermeture de celui-ci en octobre 2020 en raison du deuxième confinement. Elle s'y rendra trois fois par semaine à raison de trois heures et demi par jour en matinée. Lors des bilans au sein de l'AAVA, elle est décrite comme une personne assidue et consciencieuse. Elle dira que cette expérience était enrichissante pour elle, non seulement sur l'acquisition de nouvelles compétences mais aussi sur le plan humain en lien avec les liens qu'elle a établis. Madame est seule en France et n'a pas de famille et verbalise le fait que de se rendre à l'AAVA lui donnait un rythme et lui permettait de rencontrer des personnes.

En Août 2020, elle peut enfin rassembler toutes les pièces nécessaires à sa demande de titre de séjour et dépose son dossier au titre des cinq années de présence sur le territoire français.

En décembre 2020, Madame participe à un diagnostic linguistique qui évalue son niveau de langue française à la préparation d'un DELF B2 »

6. L' AAVA d'ALYNEA

Pour rappel, le 01/01/2018, ALYNEA a ouvert un Atelier d'Adaptation à la Vie Active dans les locaux de Saint Genis Laval. L'AAVA est une passerelle qui permet de remettre en mouvement les personnes, les aider à se projeter, à travailler sur les freins rencontrés et leur employabilité, tout en montant en compétence.

« L'Atelier » qui peut accueillir jusqu'à 16 personnes, a comme activité principale la menuiserie et le second œuvre et est réservé aux personnes hébergées dans un CHRS d'ALYNEA ou bénéficiant d'un accompagnement socio-professionnel. Généralement très éloigné de l'emploi ou des dispositifs d'Insertion par l'Activité Economique en raison de cumul de difficultés sociales/santé et/ou parfois empêché pour des raisons administratives- notamment pour les personnes en cours de régularisation- le public est accueilli toute la semaine à raison de 3 demi-journées par semaine pour l'équipe du matin et celle de l'après-midi au sein de l'Atelier et 2 journées pour l'équipe « Chantiers extérieurs »,

rémunéré en moyenne 50% du SMIC et réalise des travaux de réparation, fabrication de meubles et second œuvre pour les structures d'ALYNEA et parfois de leurs partenaires.

L'AAVA est composé d'une équipe pluridisciplinaire : Un encadrant technique, 1 Cheffe de Service Insertion, 1 Chef de Service Maintenance et d'une CIP. Mais cette équipe est renforcée par des bénévoles motivés qui soutiennent l'encadrement des stagiaires AAVA sur les chantiers Extérieurs et la conduite des camions pour les déménagements ou les livraisons. Nous tenons à remercier, dans ce cadre, Pierre, Bruno et Alain.

Les contrats ont une durée de 6 mois renouvelable 1 fois. Des bilans réguliers en présence de l'équipe pluridisciplinaire de l'AAVA et du référent social sont réalisés afin de maintenir un accompagnement de proximité- Bilan à 1 mois, 3 mois, 6 mois, 9 mois et bilan final.

Tous les stagiaires de l'AAVA repartent avec un livret de suivi précisant les différentes compétences développées et/ou acquises pendant leur passage dans cet « atelier » et l'évaluation d'employabilité- Ponctualité/ Assiduité/ dynamisme/ autonomie/ curiosité professionnelle/ intégration à l'équipe, au groupe/ fiabilité/organisation/ rapport à l'autorité/ adaptabilité/ tenue et comportement adaptés/ compréhension et respect des consignes d'hygiène et de sécurité.

A la fin du contrat, l'accompagnement est repris par le CIP référent le cas échéant.

Sur l'année 2020:

STAGIAIRES AAVA	18
dont en 2019	10
2020	8
Poursuite en 2021	9
SEXE	18
Homme	15
Femme	3
ÂGE	13
< 25 ans	1
26 / 35 ans	4
36 / 45 ans	5
46 / 55 ans	1
> 55 ans	2
NIVEAU DE FORMATION	18
Sans diplôme	9
Illettré, analphabète, non scolarisé	3
diplôme étranger non reconnu en France	3
inconnu	1
Diplôme français	2

Suite à la crise sanitaire, l'AAVA a dû fermer ses portes pendant plus de 3 mois mais les « aavaistes » ont pu reprendre leurs postes progressivement à partir du mois de juillet 2020. Il est important de signifier que pendant toute la durée du/des confinements, la Direction a souhaité maintenir les versements des pécules aux stagiaires AAVA.

De manière générale et lors des bilans, l'équipe de l'AAVA remarque que les stagiaires sont assidus, gagnent en confiance, sortent de leur quotidien, montrent leur envie de « faire », sont actifs, prennent les choses en main, développent leurs expériences et compétences professionnelles, se redynamisent et s'adaptent à l'équipe en place. Certains d'entre eux portent le groupe et deviennent un réel soutien auprès de l'encadrant technique.

En terme d'emploi :

- Signature d'un CDI dans le secteur du bâtiment qui va permettre à Monsieur une demande de régularisation
- Orientation vers l'AAVA l'Atelier SESAME
- Prolongation d'un contrat AAVA suite à l'évolution des capacités professionnelles d'un hébergé qui est devenu un véritable appui pour l'encadrant Technique sur les chantiers extérieurs
- Travail autour du projet professionnel
- Ouverture sur le Bénévolat

En terme de formation :

- Inscription aux cours de Français notamment auprès des Ateliers Socio- Linguistiques portés par ALYNEA. La formatrice adapte le planning des formations en fonction des jours travaillés par les AAVAistes.

Au niveau des problématiques sociales et/ ou liées à la santé :

- Prise en compte réelle des freins liés à la santé voire hospitalisation
- Travail autour du logement par les Travailleurs sociaux
- L'AAVA reste un appui financier et permet une rupture avec l'isolement

Pour les familles hébergées, l'AAVA reste un véritable outil pour « prendre une place dans la société et valoriser son image dans les yeux de sa propre famille »

Monographie

« Monsieur F. est accompagné par Alynea dans le cadre des ACT Entr'aids, en lien avec des problématiques de santé.

Monsieur est âgé de 35 ans, il est de nationalité française et bénéficiaire du RSA. Au niveau de son parcours, Monsieur a un niveau BAC et plusieurs diplômes dans l'animation, domaine dans lequel il a travaillé pendant plusieurs années. Par la suite, il a travaillé dans le domaine du bâtiment jusqu'en 2015. A partir de là, Monsieur n'a plus été en mesure d'occuper un emploi en raison de sa situation de santé et son parcours a été marqué par une précarité sociale.

Aujourd'hui, Monsieur est accompagné pour la prise en charge de ces freins et un dossier MDPH a été monté, ce qui a permis de travailler la question de l'employabilité.

Ainsi, une candidature sur l'AAVA a été faite au mois de Janvier 2020. Les objectifs de cette orientation étaient d'évaluer la capacité de travail de Monsieur, de tester ses limites, de le remobiliser autour d'une activité professionnelle, de travailler sur la mobilité et de reprendre confiance en ses capacités.

Monsieur F. a intégré l'Atelier le 02/03/2020 au sein de l'équipe du matin sur 3 demi-journées par semaine. Toutefois, en raison du premier confinement, les différents objectifs n'ont pu être testés qu'à partir du mois de Juin 2020.

A l'AAVA, Mr a su trouver sa place au sein de l'équipe très rapidement, et son expérience en tant qu'animateur a apporté une ambiance agréable et de la bonne humeur. Il est certain à partir de là que Monsieur possède les savoir-être pour faire partie d'une équipe. Ses missions principales sont la menuiserie et l'utilisation d'outils. Nous avons pu également constater sa curiosité et son envie d'apprendre ainsi qu'une application et une implication dans toutes les tâches qui lui sont demandées.

De plus, nous avons également noté l'évolution de Monsieur au niveau de son image. En effet, Mr prend soin de lui et de son allure depuis qu'il est arrivé à l'AAVA, contrairement à l'image qu'il renvoyait au moment de son intégration. L'encadrant technique a constaté que Monsieur F. a rapidement gagné en confiance.

Lors du bilan à 6 mois, au mois d'octobre 2020, il est évoqué le fait que Monsieur supporte très bien les 3 demi-journées de travail. Ainsi, de nouveaux objectifs ont été définis et en particulier celui de tester son employabilité sur 20 heures par semaine. Pour cela, une proposition de passage sur les chantiers extérieurs a été faite afin de permettre cette évaluation et également en raison des restrictions sanitaires. Monsieur F. supporte très bien les journées complètes et cela lui a permis de retrouver une stabilité au niveau du sommeil.

Malgré cela, la situation de santé de Monsieur a montré les limites de son employabilité en terme de disponibilité (lié aux rendez-vous médicaux) et en terme de mobilité (en lien avec les problématiques de santé).

Enfin, conjointement à l'équipe qui accompagne Monsieur, une réflexion est en cours concernant son projet professionnel et les orientations les plus adaptées à sa situation actuelle »

Les chantiers de L'AAVA

L'AAVA a réalisé :

25 Chantiers internes

Des travaux de second œuvre du bâtiment, platerie, peinture 70 %

Des prestations de manutentions, d'aides à l'emménagement de nos hébergés 20 %

Des prestations diverses et variées pour les moyens généraux manutention, déchetterie, petit entretien des locaux 10 %

8 Chantiers externes dont 2 pour la SNCF, 2 pour TERRETRIS, 2 pour l'APF et 2 pour BAGAGERIE DE RUE.

A NOTER : l'ouverture de L'AAVA restauration est reportée sur l'année 2021
--

7. Les nouvelles formes d'accompagnement en 2020

▶ L'« aller vers »

Dans le cadre du Plan d'Investissement « Investir dans les Compétences », nous avons rejoint un projet partenarial porté par la Mission Locale Rhône Sud à Givors, pour repérer et prendre en charge les jeunes dits « Invisibles » de 16 à 29 ans en amont de leur entrée dans un parcours d'insertion. Le projet « #Réagir » est défini comme un plan d'actions intégré au territoire mobilisant les partenaires, les collectivités locales et le monde économique. Il est coordonné autour d'une équipe interdisciplinaire

qui définit des parcours adaptés en s'appuyant sur des actions innovantes et/ou existantes.

Nous avons proposé de mettre à disposition une CIP mobile à 0.80 ETP qui a pour objectif de faciliter la mise en lien entre les jeunes et les différentes structures présentes sur le territoire pouvant les aider dans leur parcours de vie en assurant un service de proximité.

Le conseiller mobile se déplace à la rencontre du jeune (dans un lieu choisit par celui-ci) pour une prise de contact qui permettra de faire un point sur la situation du jeune face à la formation et à l'emploi. Le conseiller pourra l'informer des différentes actions mises en place dans le cadre du dispositif # Réagir et autres dispositifs de droit commun.

Le conseiller peut également accompagner physiquement le jeune sur ces actions ou vers des structures identifiées comme répondant à un besoin dans son parcours d'insertion professionnelle.

Le premier semestre 2020 a permis de mettre en place une organisation globale avec l'ensemble des partenaires de l'Insertion et de l'Emploi de Givors (y compris le service Formation d'ALYNEA pour des ateliers numériques), de créer un « annuaire » des partenaires, de réaliser un flyer pour la communication, de valider une charte et de repérer les (premiers) jeunes qui seraient susceptibles de rentrer sur ce dispositif.

Le second semestre, a été beaucoup plus axé sur l'accompagnement et le développement du dispositif.

Nombre de jeunes suivis :

SOURCE DU REPERAGE	NOMBRE DE JEUNES SUIVIS
CIP MOBILE ALYNEA	13
ASE	3
ALTM	1
LAMNA	1
ARTAG	2
TOTAL	20

TYPES D'ETAPES	NOMBRE D'ETAPES
TRE	4
Travail social	5
Mise à l'emploi	3
Formation	2
Mission Locale (PASEA)	6
Garantie Jeune	5
Pôle Emploi	2
Code de la route	2
Chantier Graff	2
CEFI	1
TOTAL	32

Nombre total d'entretiens : 98

Pour mieux illustrer ce type d'accompagnement, la CIP mobile s'est rapprochée de la Responsable Communication à ALYNEA et voici le résultat de leurs échanges :

Qu'est-ce qu'un CIP Mobile ? C'est un conseiller en Insertion Professionnelle qui est dans une démarche d'« aller vers ». En l'occurrence, dans ce dispositif #RéaGir, il s'agit d'aller vers le public des jeunes dit « invisibles ».

Qu'entends-tu par aller-vers ? La première facette est celle du déplacement physique, « hors les murs », vers les lieux fréquentés par les jeunes : la rue, le pied d'immeuble, le terrain de foot, le squat ou bien à domicile. Mais également les lieux fréquentés par les familles comme les centres sociaux ou le marché : ce qui permet aux parents de rencontrer un interlocuteur pour leurs propres jeunes qui restent à la maison. La deuxième facette c'est celle de l'ouverture vers le jeune dans sa globalité et sans jugement. L'objectif est d'établir une relation de confiance pour tenter de construire, avec le jeune, un parcours adapté à sa demande. Il s'agit également de ne pas perdre de vue les différentes raisons pour lesquelles le jeune se retrouve dans cette situation.

Tu te déplaces beaucoup dans une semaine ? Le territoire de la Mission Locale est assez étendu : il comprend Givors et Grigny mais aussi toutes les communes rurales : au sud jusqu'à Condrieu et au nord jusqu'à la COPAMO. D'ailleurs les jeunes ne rencontrent pas les mêmes problématiques si ils vivent en cité ou dans une campagne isolée. De plus, je me déplace beaucoup à la rencontre de nos différents partenaires : nous avons construit un réseau très dynamique au sein de ce dispositif et il est important de maintenir ce lien.

Peux-tu nous citer un exemple ? Oui je peux vous parler d'un jeune de 17 ans que j'appellerai Max. je l'ai rencontré début Août 2020, à la demande d'une éducatrice spécialisée de l'Aide Sociale à l'Enfance. L'éducatrice m'a expliqué que ce jeune avait eu un parcours compliqué au sein de différents foyers et d'établissements scolaires spécialisés, qu'il avait décroché scolairement à l'âge de 14 ans et n'avait, depuis, aucune activité. Elle m'indique également que Max a un suivi judiciaire par la PJJ sans me donner plus de détails. Il vit désormais chez sa mère.

Comment s'est passée la première rencontre ? La 1ère fois, je l'ai rencontré à domicile, chez sa mère que j'avais appelée au préalable. Il revenait d'un séjour de rupture en Espagne organisé par ses éducateurs. Max était souriant, ouvert à la discussion. Il m'a présenté ses 2 frères, dont un « qui sort de prison » m'avait-il précisé.. Max m'explique qu'il en a assez de ne rien faire. Il a vaguement entendu parlé de la Garantie Jeune par laquelle « on peut gagner de l'argent » et il aimerait aussi découvrir la carrosserie ou bien travailler en plein air. Je lui explique la possibilité de faire un stage dans un garage pour découvrir le métier. Je lui propose de créer ensemble un CV et d'aller rechercher ensemble un garage sur Givors. Max est partant et je lui donne rdv la semaine suivante.

Quelle différence vois-tu avec un suivi classique ? Ça se passe rarement comme on le pensait, il faut souvent s'adapter : Max n'était pas au rdv de la semaine suivante car il s'était battu avec son frère et avait fugué de la maison. Après avoir échangé avec ses éducateurs, j'ai repris contact avec Max 2 semaines plus tard. Tout prend beaucoup plus de temps. Quand il est en crise, il casse souvent son téléphone donc c'est toujours compliqué de le joindre sachant que sa mère travaille. Je passe donc chaque semaine chez eux quand je n'ai réussi à parler à personne. Entretenir le lien, c'est le plus important.

As-tu réussi à avancer avec Max ? Malgré le contexte sanitaire, Max a réussi à avancer dans la bonne direction. On a beaucoup discuté et j'ai compris que Max avait surtout besoin d'action. Nous avons fait une première inscription à la Mission Locale pour lui permettre d'effectuer des stages et nous avons créé un CV. J'ai pu l'inscrire à un chantier de Street Art organisé par la Sauvegarde 69 qui sont nos partenaires. Il était super motivé, plus que ponctuel, participant activement à toutes les étapes du chantier. Il a énormément apprécié d'être au contact d'adultes et de percevoir son premier salaire.

Où en est Max aujourd'hui ? Suite au chantier Street Art, Max m'a sollicité pour participer à d'autres chantiers et m'a reparlé de la Garantie Jeune. J'ai senti qu'il était dans une bonne dynamique et qu'il fallait agir rapidement avant que son entrain ne retombe. En accord avec sa conseillère Mission Locale, nous l'avons inscrit en Garantie Jeune dès le mois de Janvier 2021.

Comment envisages-tu l'avenir avec Max ? Max aura 18 ans en août 2021 et nous pourrions proposer sa candidature au chantier d'insertion « Les Potagers du Garon ». D'ici-là, il est vraiment important de lui proposer des actions qui le maintiennent dans la dynamique qu'il a atteint aujourd'hui. Je lui ai proposé de préparer son permis de conduire en participant aux sessions de code proposées le mercredi après-midi à la mission locale. Je lui ai également proposé de participer à des sessions d'inclusion numérique mais, malgré mes arguments, il n'en voit pas vraiment l'utilité. Je travaille donc, en relation avec les autres partenaires, pour trouver d'autres propositions.

► Les RIO (Réunions Informations Orientations)

ALYNEA a été interpellée par la Direction de l'Insertion et de l'Emploi de la Métropole pour travailler autour d'un projet permettant d' **Améliorer le dispositif d'orientation des personnes en insertion**, en permettant une mise en accompagnement rapide, une meilleure connaissance des besoins des publics et une association plus étroite des bénéficiaires dans le choix de leur référent. Nous avons fait le choix de nous associer avec un partenaire de l'Insertion- ELANTIEL- et nous avons

répondus à cette demande.

Ainsi, pour s'inscrire dans les objectifs politiques de la Métropole, reflétés par son Programme Métropolitain d'Insertion pour l'emploi (PMI'e), et dans ceux de la Stratégie Pauvreté qui vise notamment la dynamisation des parcours d'insertion, nous proposons une évolution du dispositif d'orientation des bénéficiaires du RSA lors des Instances d'Orientation par la mise en place de plateformes collectives d'orientation comprenant un temps d'information descendante suivi d'un temps d'entretien de diagnostic rapide.

Présentation de l'action

Les objectifs de la démarche :

- Réduire les délais d'orientation des bénéficiaires vers un référent,
- Associer les bénéficiaires dans leurs parcours d'insertion,
- Améliorer la connaissance de leurs besoins.

Les conseillers référents RSA d'ALYNEA (1 ETP) et d'ELANTIEL (0.50 ETP) participeront à des temps de présentation en collectif sur les droits et devoirs des bénéficiaires du RSA puis réaliseront des entretiens rapides d'orientation et de préconisations.

1 - Accueil des allocataires (20 à 30) dans un contexte convivial (15 min) permettant de recenser les participants

2 - Temps de présentation collectif (45 min) co animé par des travailleurs sociaux, un ou des conseillers « accompagnement global » de Pôle Emploi et un ou des conseillers d'ALYNEA (avec l'appui d'un power point) :

Présentation d'un parcours d'insertion ;
Présentation du dispositif du RSA et de son fonctionnement ;
Présentation des enjeux de l'orientation ;
Présentation du déroulé des entretiens.

3 - Entretiens individuels rapides sous forme d'un diagnostic socio professionnel (d'une durée moyenne de 20 mn), avec des supports et des postures communs et adaptés à tous les intervenants : Echanger individuellement avec les allocataires autour de leurs besoins et de leur projet, afin de proposer une orientation adaptée.

La récolte d'informations permettra de définir collégalement (conseillers présents à la plateforme et chef de service social) l'orientation définitive du BRSA.

Planification sur l'année 2020

De Mi-février à mi-septembre 2020

Etape 1 : Travail préparatoire

Etape 2 : Réunions de co-construction du protocole d'expérimentation

Etape 3 : Formalisation des outils évaluatifs et d'un guide méthodologique

Etape 4 : Lancement de l'expérimentation et formation des agents

Dernier trimestre : Démarrage des formation Actions des différents intervenants (ALYNEA/ ELANTIEL/ POLE EMPLOI/ MDM) et premières informations collectives et « entretiens flash » sur les territoires d'expérimentations : Lyon 5/9 et cli 10 (Saint Genis Laval/ Givors)

En raison de la crise sanitaire, **la méthodologie a été adaptée aux contraintes imposées par le confinement**, tout en recherchant à préserver les fondamentaux de l'expérimentation, à savoir l'association des personnes bénéficiaires au choix de leur orientation.

Une solution temporaire d'urgence a été conçue comme suit :

- **Entretiens individuels par téléphone**
- Un **courrier est envoyé aux bénéficiaires** afin qu'ils appellent **pour prendre rendez-vous**. Ceux dont les coordonnées sont disponibles peuvent être relancés de façon proactive, par téléphone et/ou sms.
- **Les rendez-vous sont pris par la DIE**, en fonction des créneaux communiqués par les travailleurs sociaux, les conseillers Pôle emploi et CIP des structures sur des plages horaires de leur choix.
- Les réunions d'informations collectives ne peuvent plus se tenir, **il appartient donc au professionnel qui réalise l'entretien téléphonique de présenter brièvement les éléments contenus dans le support d'information collective**. En complément, les personnes se voient adresser par sms et/ou mail, un **lien vers une version animée du support d'information collective, comprenant une vidéo YouTube et un descriptif contenant des liens utiles** (éléments de présentation de l'offre de service).

Information complémentaire : Au sein du service Emploi, nous avons 1 CIP référente « Culture pour Tous », 1 CIP référente Service Civique et 2 CIP Référentes COVID

PERSPECTIVES 2021 ET CONCLUSION

Sur 2021, le service Emploi envisage de maintenir les conventions initiées en 2020 avec les mêmes modalités.

De plus, nous souhaitons nous inscrire dans plusieurs projets différents :

1. Développement de l'« Aller vers » dans le cadre des « Résorptions des squats et bidonvilles »

L'instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018 donne une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles. La mise en œuvre des orientations qu'elle préconise a été confiée à la DIHAL qui supervise le plan de résorption des bidonvilles. Ce nouveau cadre d'action décline des objectifs nationaux forts, dont la scolarisation, l'accès à l'emploi et l'accompagnement sont les principaux axes. Ce plan décliné dans le Rhône prévoit la mise en place d'une stratégie territoriale et le financement par la DIHAL de 3 postes dédiés, portés par plusieurs opérateurs :

- Une action de coordination générale portée par l'ALPIL
- Un poste de médiateur scolaire porté par CLASSES
- **Un poste de médiation emploi/logement porté par ALYNEA (1 ETP)**

L'action est menée en relation étroite avec les services de l'Etat, les collectivités, les associations et tous les acteurs impliqués de longue date auprès des publics en bidonvilles, et notamment les acteurs de la santé.

2. Le « Coaching social »

Dans le cadre du Plan d'Investissement « Investir dans les Compétences », nous avons été sollicités par les Missions Locales de Bron/ Décines/ Meyzieu pour accompagner 15 « jeunes invisibles », orientés par leurs conseillers Mission Locale mobiles et ainsi réaliser des diagnostics sociaux afin de lever les freins multiples à l'insertion (endettement, budget, accès au logement...)

3. Le projet « 0 remise à la rue et Dix mille logements accompagnés »

Depuis mai 2020, face à la crise sanitaire de la COVID 19, le territoire s'est mobilisé dans le cadre d'un travail partenarial afin de mettre en œuvre une stratégie collective permettant de proposer aux personnes hébergées durant le COVID et le renfort Hivernal, des solutions d'hébergement.

ALYNEA a été retenue dans la dynamique locale du "zéro remise à la rue" et « 10 000 logements accompagnés » portée conjointement par l'Etat et la Métropole, lancée en juin dernier, en faisant collaborer associations du secteur social, bailleurs sociaux et collectivités territoriales.

Dans le cadre de ce projet, ALYNEA met à disposition sur 2021, 1 CIP à 0.80 ETP qui interviendra sur l'ensemble des situations sur la partie Emploi/ formation (isolés et familles) en lien étroit avec l'équipe pluridisciplinaire en place (travailleurs sociaux, infirmiers, assistante juridique...)

4. Le Job Coach

Le projet COACH consiste à expérimenter l'articulation des logiques « emploi et logement d'abord » auprès de personnes en situation de précarité et hébergées dans les dispositifs du secteur AHI (Accueil, Hébergement, Insertion). Cette démarche propose un accès direct et rapide au logement et à l'emploi, dès lors que les personnes en expriment le souhait. Elle s'appuie sur un accompagnement continu, soutenu, pérenne et adapté à leurs besoins selon les principes du modèle « Individual Placement and Support » (IPS).

Ce projet s'inscrit pleinement dans les nouvelles initiatives gouvernementales en matière d'insertion professionnelle et d'accès au logement auprès de publics défavorisés. COACH intègre notamment le plan quinquennal pour le Logement d'abord, le Plan d'investissement dans les compétences et la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Le projet expérimente un accompagnement conjoint et coordonné vers l'emploi et le logement à l'échelle de chaque établissement et vise plus largement, au rapprochement des acteurs de l'emploi, de l'hébergement et du logement. Il s'agit de développer des habitudes de travail, des pratiques d'accompagnement partagées, et une gouvernance coordonnée au niveau du territoire.

Nous nous engageons dans ce projet en collaboration avec LHASO et VIFFIL. 3 job coach d'ALYNEA vont suivre cette formation

5. 0.10 ETP de CIP sur le SAVDH Accompagnement

Le SAVDH accompagnement reste le seul service à ne pas bénéficier d'un CIP. Nous envisageons d'officialiser ce besoin sur 2021.